

L'outil de gouvernance Charte Forestière de Territoire (CFT) comme méthode pour établir un équilibre à long terme entre gestion des écosystèmes forestiers et stratégie territoriale de valorisation de la ressource ligneuse



Contexte et Objectifs

QUALIGOUV a été validé dans le cadre d'un appel à projets du programme MED qui vise à développer les partenariats transnationaux sur les rives Nord de la Méditerranée. Il bénéficie d'un financement à 75% du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

QUALIGOUV réunit 8 partenaires :

- En Espagne : la région de Murcie (chef de file) et la Generalitat Valenciana
- En Italie : la province de Taranto et le WWF European Policy Program (MedPo)
- En France : l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes (AIFM), le Parc naturel régional des Alpilles, le Parc naturel régional du Luberon et l'ONF Direction Territoriale «Méditerranée».

Le thème global de QUALIGOUV est « Améliorer la gouvernance et la qualité de la gestion forestière dans les espaces protégés méditerranéens ».

Le projet du Parc naturel régional du Luberon vise à relancer la Charte forestière et à décliner localement ses objectifs et sa méthode à l'échelle de deux sites-pilotes. L'enjeu opérationnel est de formaliser une gouvernance dans la gestion des espaces forestiers qui garantisse, à une échelle territoriale cohérente, la gestion durable des milieux naturels et accompagne la structuration de filières locales de valorisation de la ressource ligneuse.

Compte tenu de la structure foncière de la propriété forestière en Luberon, la cohérence du projet passe par un regroupement de propriétaires et par l'élaboration d'un plan de gestion partagé à l'échelle de chaque site-pilote.

Le choix des sites-pilotes est donc une étape déterminante pour la faisabilité et la réussite du projet. Il se fera sur la base d'un croisement entre les enjeux « territoriaux » et les enjeux « filières ».



Coordinateur :
Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon

Budget total du projet :
197 000 €

Contribution européenne :
147 750 € (75 %)

Cofinancements :
Autofinancement : 39 250 €
Centre Régional de la Propriété Forestière PACA : 10 000 €

Date de mise en oeuvre :
2009

Fonds, axe, objectif mobilisés :
Programme MED
Axe 2 : Protection de l'environnement et promotion d'un développement territorial durable"
Mesure 2-1 : Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles

MED (ITERRANEE)

Actions mises en œuvre

Traduction concrète de la Charte Forestière Territoriale (CFT), les plans de gestion devront satisfaire les attentes des propriétaires tout en prenant en compte les objectifs territoriaux du Parc, concernant la préservation de l'environnement (documents d'objectifs des sites Natura 2000, plans de massif DFCI, Agenda 21, protection paysagère...) et la valorisation de la ressource ligneuse (Plan d'Approvisionnement Territorial, REBEL, Pole d'Excellence Rurale « Bioressources »...).

La gouvernance du projet QUALIGOUV du Parc sera assurée par le Comité de pilotage de la CFT qui se réunira une première fois en novembre. Le Comité de pilotage sera représentatif de l'ensemble des familles d'acteurs concernées par la gestion des espaces forestiers. Son rôle sera de valider l'état d'avancement et d'orienter les travaux.

Un Comité technique composé d'élus, de représentants du Parc et de socio-professionnels sera chargé de l'encadrement technique des opérations dans le but d'en faciliter la réalisation. Il formulera des propositions (notamment pour la localisation des sites-pilotes) à faire valider par le Comité de pilotage.

Le service « Espaces naturels » du Parc assure l'animation, l'encadrement fonctionnel du projet et sa mise en œuvre.

La gouvernance du programme se trouve ainsi déclinée verticalement entre les outils du programme QUALIGOUV, le dispositif de la CFT du Luberon et la gestion locale à l'échelle des sites-pilotes.

Résultats et perspectives

Les résultats attendus, notamment en relation avec les indicateurs, sont les suivants :

> Optimisation de l'outil de gouvernance CFT sur le Luberon

- Une forêt entretenue en domaine privé comme public
- Préservation du patrimoine, des équilibres naturels et de la diversité biologique
- Accueil du public et concertation
- Education, sensibilisation et formation des acteurs et des usagers de la forêt

Contact :

Gilles Martinez

gilles.martinez@parcduluberon.fr

Principaux partenaires :

Parc naturel régional des Alpilles

CRPF PACA

Association Internationale Forêts

Méditerranéennes

ONF

MED (ITERRANEE)

> Gestion durable multi-usage par massif forestier associant gestion publique et privée

- Gestion de la forêt à l'échelle des massifs en dépassant les limites de la propriété
- Utilisation du pastoralisme comme outil d'entretien de la forêt et des espaces ouverts
- Relance de la filière bois
- Amélioration de la politique de prévention des incendies de forêts
- Partenariats avec les chasseurs pour une exploitation raisonnée des espèces chassées
- Gestion et conservation des milieux et des espèces sensibles en termes de biodiversité
- Préservation du patrimoine paysager et culturel
- Protection des sols et régulation des régimes hydriques
- Meilleures conciliation des différents usages

> Politique forestière pour une filière bois de qualité

- Développement de la filière bois-énergie (lien entre production et consommation)
- Diversification des débouchés des peuplements résineux et feuillus
- Amélioration qualitative des peuplements de pins et de cèdre par une sylviculture adaptée
- Ventes groupées dans les pinèdes privées morcelées
- Respect des règles de bonnes pratiques dans la gestion des taillis de chêne
- Débouchés locaux dans la construction (ossatures bois, aménagements intérieurs...)

> Sensibilisation à la gestion forestière de qualité

Construction de formations sur la gestion durable des espaces forestiers à l'attention des différentes catégories d'acteurs (élus, techniciens, propriétaires, usagers etc.).



Cette fiche est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme EUROP'ACT.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Parcs
naturels
régionaux
de France